

ZOOM - Actions Municipales
Rue des Oliviers
Rue des Vignes blanches
Allée des Colombes
Assainissement
Moustique tigre
Maintenant qu'il est là, à nous d'agir

3 À LA UNE
Dossier du mois
Constructions, que dois-je faire ?

5 ZOOM association
Atout bridge Saint-Gély

8 AGENDA
Toute l'info de votre commune

ÉDITO



Nous sommes entrés dans la période estivale, période critique. Il nous faut donc être vigilants : risques d'incendie, consommation d'eau. Les mois d'été marquent également la fin de la saison associative, le temps est venu de la pause. Nous accompagnons avec bonheur nos différentes associations tout au long de l'année et je me réjouis de leur importance, de leur qualité et de la diversité des disciplines et activités proposées. Je me réjouis également des excellents résultats sportifs obtenus par les clubs. L'engagement associatif est précieux pour une commune, il doit être encouragé et remercié. Le dévouement des bénévoles mérite d'être salué.

L'investissement de chacun a permis le bon déroulement de l'année scolaire. Je remercie les enseignants, le personnel territorial, les intervenants pour leur implication.

Je tiens également à remercier l'ensemble du personnel municipal et les élus qui œuvrent chaque jour à mes côtés.

Malgré les congés, le service public est assuré et de nombreux travaux seront effectués pendant les vacances.

Je vous souhaite de profiter pleinement des moments de convivialité, partage entre amis, famille.

Michèle Lernout

Constructions, que dois-je faire ?

Vous avez un projet d'aménagement ou de construction au sein de votre propriété ? Avant de vous lancer dans des travaux, sachez qu'un certain nombre de règles sont à respecter. Suivant votre demande, différentes autorisations sont à obtenir.

(Lire notre article en page 3)

Événements

Fête nationale

Organisée par la municipalité
Vendredi 13 et samedi 14



Fête locale

Organisée par le Comité des fêtes
Du jeudi 23 au lundi 27 août



Journée des associations

Organisée par la municipalité
Samedi 8 septembre
Espace Georges Brassens,
de 10h à 17h



Intermarché
SAINT-GÉLY-DU-FESC
Les Halles
NOUVEAU **BIO**
Les Traditions
À PRIX RESPONSABLE



Bio&Sens
un Magasin et un Snack
Saint-Gély-du-Fesc
Des fruits & légumes de maraîchers locaux. Pain frais & épicerie artisanale. Viandes de producteurs lozériens et aveyronnais. Un large choix de sans gluten. Une cave à vin aux crus de la région...
Un snack Bio maison, rapide & bon ! Sur place ou à emporter : Burger minute, plat vegan... Et notre fameux Buddha Bowl !
bioetsens.net
du Bio, du Local & de Saison !
du lundi au samedi de 9h à 19h30 100 allée de Lauzard - 04.67.600.960

RUE DES OLIVIERS

Une réunion de concertation avec les riverains a été organisée le 11 juin, en vue d'une réfection de la rue des Oliviers, partie située entre la rue de Valène et l'allée des Fées.

L'objectif était de recueillir leurs avis et de les informer sur le déroulement des travaux.

Dans le cadre de son programme pluriannuel, la municipalité va donc refaire la chaussée et les trottoirs et un marquage des places de stationnement sera étudié.

ALLÉE DES COLOMBES

À partir du 9 juillet, la municipalité va procéder à la réfection de l'allée des Colombes, située entre la rue du Servent et la rue du Pioch.

Il s'agira de refaire la chaussée et les trottoirs. La durée des travaux est estimée à deux semaines.

ASSAINISSEMENT

Les travaux d'amélioration de la station d'épuration ont débuté mi-juin pour une durée estimée à 18 mois. Initialement engagé par la commune, ce chantier est désormais sous la conduite des services de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

RUE DES VIGNES BLANCHES

Suite à une réunion de concertation avec les riverains de la rue des Vignes blanches qui a eu lieu le 18 juin, la municipalité va procéder à la réfection des voiries.

Les travaux vont consister à la réfection de la chaussée et des trottoirs, ainsi qu'à l'amélioration de l'éclairage public. La Communauté des communes du Grand Pic Saint-Loup interviendra également dans ses domaines de compétences, en réalisant des reprises ponctuelles sur le réseau d'assainissement et en reprenant les branchements d'eau potable. Ces aménagements devraient débuter en septembre et ce pour une durée de 3 mois environ.



LUTTE ANTI-VECTORIELLE

MOUSTIQUE TIGRE

Maintenant qu'il est **LÀ**, à nous d'agir **ICI**

3 BONS RÉFLEXES

- 1** Je me protège
- 2** Je supprime les eaux stagnantes
- 3** En cas de voyage dans une zone à risque : Je m'informe avant de partir, Je me protège aussi à mon retour, Je consulte en cas de doute

Chikungunya Dengue Zika

PROTÉGEZ-VOUS DES MOUSTIQUES TIGRES

Nous sommes tous mobilisés pour vous protéger. Ensemble, évitons la propagation de maladies infectieuses par le moustique tigre.

Merault, EID MEDITERRANEE, ars

JEUNESSE

Activités Municipales

ACTION JEUNES ÉTÉ 2018

Vous résidez à Saint-Gély-du-Fesc, vous avez entre 16 et 25 ans (nés entre 1993 et 2002), et vous êtes lycéens, étudiants ou demandeurs d'emploi : venez profiter des avantages de la formule mise en place par notre Centre Communal d'Action Sociale.

Pour obtenir gratuitement votre carte, rendez-vous à l'accueil de la Mairie avec :

- une photo d'identité,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- un certificat de scolarité, une carte d'étudiant ou une attestation d'inscription au Pôle emploi.

La municipalité vous propose cette année : cinéma, karting, laser game, patinoire, piscine intercommunale... L'enveloppe sera remise exclusivement aux intéressés.

ESPACE JEUNESSE

Ça s'est passé



Atelier préparation du mondial du foot



Sortie bouée tractée, à Aigues-Mortes

À venir

Fête de fin d'année de l'Espace Jeunesse

Inscrivez-vous !

Vendredi 6 juillet, de 16h à 22h

Au programme : ventri-glisser, animation sumo, jeux, repas et surprises...

Vacances d'été

Des semaines multi-activités et des camps d'été sont organisés tout au long de la période estivale. Quelques places sont encore disponibles : infos au 04 67 58 15 62.

Précisons que durant le mois de juillet, l'Espace jeunesse sera ouvert du lundi au vendredi, de 14h à 18h. Des activités diverses et variées seront proposées aux jeunes présents.

La structure fermera ses portes à partir du 28 juillet, pour rouvrir le mardi 4 septembre, à partir de 17h.

ALSH Ados 2018-2019

Un nouveau dossier d'inscription devra être rempli pour l'année scolaire 2018-2019. Il sera disponible à l'Espace jeunesse, à partir du mardi 4 septembre.

MULTI ACCUEIL LES LUTINS

Nos petits lutins ont gardé leurs yeux grands ouverts, tout au long du spectacle "Magie à la ferme" proposé par la compagnie Sens en Éveil le 29 juin. Ils ont été mis à forte contribution dans l'enquête sur la recherche d'un coq porté disparu !

Bien aidés par le fermier et ses animaux dans cette aventure périlleuse, les enfants ont vécu un spectacle plein d'humour, de poésie et de chanson, rythmé par des tours de magie.



ÉCOLES

L'ÉDUCATION BIENVEILLANTE

Le 16 mai dernier, la FCPE a organisé une conférence-atelier sur le thème de l'éducation bienveillante à la Salle Fontgrande. Animée par Valérie Orvain de l'association Grandir ensemble, elle avait pour objectif de donner des outils pour comprendre le comportement de nos enfants et réagir de manière adaptée.

« L'intervenante nous a donné des explications sur le fonctionnement du cerveau et le mécanisme des émotions, qui ont permis d'éclairer le public sur les relations, parfois difficiles, avec nos enfants »,

expliquent Laure Paluszek et Marie-France Trouvé Barthez. Les nombreux participants ont eu à cœur de "jouer le jeu" par des petits exercices de mise en situation, qui se sont révélés très instructifs.



ROMPUDE

Un mobilier flambant neuf !

Au mois de mai, toutes les chaises et tables d'une classe de grande section ont été changées. C'est désormais dans un beau décor orange fluo, que les enfants accomplissent leur travail d'écolier !

Visite d'une caserne de pompiers

Le 17 mai, la brigade des pompiers de Gignac a accueilli deux classes de l'école. Les enfants ont visité la caserne, examiné de très près les équipements et sont même montés à bord de l'un de ces mythiques camions rouges, qui "enflamment" notre imagination depuis l'enfance.

Remise des diplômes



Parents et enfants ont été conviés le 20 juin, à partager avec l'équipe éducative, un grand moment de convivialité et d'émotion : la remise des diplômes de fin d'études maternelles !

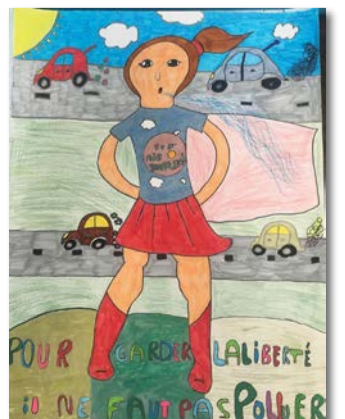
Pour marquer leur passage à la "Grande école", chaque enfant est reparti avec un livre.

GRAND'RUE CRÉATIF !

Dans le cadre d'un projet sur la préservation de la nature, les élèves de CM1 de l'école Grand'Rue ont participé à un concours d'affiche organisé par l'association Atmo occitanie.

Les élèves de la classe de Patrice Maurin ont dans un premier temps reçu la visite des intervenants, « qui ont rappelé les causes de la pollution atmosphérique et appris les bons gestes à suivre pour mieux vivre. » Ils ont ensuite été invités à réaliser un dessin, où un superhéros prénommé Sup'air dépolluait l'atmosphère, grâce à son pouvoir surnaturel.

À l'issue du vote, l'investissement des élèves a été récompensé ; leur affiche ayant été classée 5^e de la partie sud ! Bravo aux créatifs !



CONSTRUCTIONS : QUE DOIS-JE FAIRE ?

Vous avez un projet d'aménagement ou de construction au sein de votre propriété ? Avant de vous lancer dans des travaux, sachez qu'un certain nombre de règles sont à respecter. Suivant votre demande, différentes autorisations sont à obtenir.

Pour les constructions neuves

■ Dispensées de toute formalité

Sont dispensées de toute formalité, en raison de leur nature, ou de leur très faible importance :

- Les constructions nouvelles répondant aux critères cumulatifs suivants :
 - une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 12 m,
 - une emprise au sol inférieure ou égale à 5 m²,
 - une surface de plancher inférieure ou égale à 5 m²,
- Les piscines dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10 m² ;
- Les murs dont la hauteur au-dessus du sol est inférieure à 2 m, sauf s'il s'agit de clôtures (article R. 421-12) ;
- Les terrasses de plain-pied (situées au niveau du sol, dès lors qu'aucun élément ne dépasse et où il est impossible de réaliser une projection verticale).

Et aussi :

- les plates-formes nécessaires à l'activité agricole ;
- les fosses nécessaires à l'activité agricole dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10 m² ;
- les éoliennes terrestres dont la hauteur du mât et de la nacelle au-dessus du sol est inférieure à 12 m, ainsi que les ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installés sur le sol dont la puissance crête est inférieure à 3 kilowatts et dont la hauteur maximum au-dessus du sol ne peut pas dépasser 1 m 80 ;
- les châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est inférieure ou égale à 1 m 80 ;
- les caveaux et monuments funéraires situés dans l'enceinte d'un cimetière ;
- le mobilier urbain.

Toutes ces constructions ou aménagements doivent toutefois respecter les règles édictées par le Plan Local d'Urbanisme en vigueur sur la commune (retrait par rapport aux voies, aux limites séparatives notamment).

■ Soumises à déclaration préalable

Sont soumises à déclaration préalable, les constructions mentionnées à l'article R421-9 du Code de l'urbanisme, et notamment :

- celles créant une surface de plancher supérieure à 5 m², mais inférieure ou égale à 20 m², et celles dont la hauteur est supérieure à 12 m et la surface de plancher inférieure à 5 m² ;
- les murs dont la hauteur est supérieure à 2 m ;
- les piscines dont la surface de bassin est inférieure ou égale à 100 m², qui ne sont pas couvertes ou dont la couverture, fixe ou mobile, a une hauteur inférieure à 1 m 80 ;
- les châssis et serres dont la hauteur est comprise entre 1 m 80 et 4 m et dont la surface au sol ne dépasse pas 2 000 m² ;
- les réalisations de divisions foncières, notamment pour détacher un ou plusieurs lots, non soumises à permis d'aménager (sans création ou aménagement de voies, ou d'équipements communs à plusieurs lots et propres au lotissement).

■ Soumises à permis de construire

A contrario, sont soumises à permis de construire, toutes les autres constructions, qui ne sont pas dispensées de formalités, ou non soumises à la déclaration préalable.



Pour travaux sur constructions existantes

■ Soumis à déclaration préalable

Sont soumis à la déclaration préalable, les travaux suivants, dès lors qu'ils n'entrent pas dans le champ du permis de construire :

- Changements de destination d'un bâtiment existant (par exemple, transformation d'un local commercial en habitation), sans modification des structures porteuses ou de la façade ;
- Travaux de ravalement et clôtures (instauré par délibérations du Conseil municipal du 8 juin 2017) ;
- Modification de l'aspect extérieur d'une construction (par exemple, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade...);
- Création d'une surface de plancher supérieure à 5 m² et inférieure à 20 m² ;
- Constitution d'une surface de plancher inférieure à 40 m², sans porter la surface ou l'emprise totale de la construction au-delà du seuil de 150 m².

■ Soumis à permis de construire

Sont soumis à permis de construire, les aménagements suivants effectués sur des constructions existantes, dès lors qu'il ne s'agit pas de travaux d'entretien :

- Dans les zones urbaines du Plan Local d'Urbanisme en vigueur, quand ils entraînent la création d'une surface de plancher supérieure à 40 m² ;
- Entre ce seuil de 40 m² et 20 m², le permis de construire est exigé quand ils portent la surface ou l'emprise totale de la construction à plus de 150 m² et impliquent donc le recours à un architecte.
- Dans les autres zones, quand ils entraînent la création d'une surface de plancher supérieure à 20 m² ;
- Les modifications de la structure ou d'une façade quand ils s'accompagnent d'un changement de destination.

✦ **BON A SAVOIR :** pour les nouvelles constructions, ou celles de plus de 50 m² sur bâtiments existants, une étude thermique réglementaire respectant la réglementation thermique 2012 est exigée au dépôt du dossier de permis de construire.

► Comment demander une déclaration préalable de travaux :

- Pour une maison individuelle : cerfa n° 13703*06
- Pour d'autres constructions (logements collectifs, bureaux, entrepôts...): cerfa n° 13404*06
- Pour les lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager : cerfa n° 13702*05

Ces documents doivent être remplis avec les informations concernant votre projet et vos informations personnelles. Ils indiquent également les pièces à joindre à votre dossier et les informations nécessaires au dépôt.

► Comment demander un permis de construire (pour les habitations) :

Le document à remplir pour une demande de permis de construire de maison individuelle et/ou ses annexes est le cerfa n° 13406*06. Pour tout autre demande de permis de construire (bureaux, industries, commerces, artisanats, entrepôts) et permis d'aménager, il convient de déposer un dossier avec le cerfa n° 13409*06.

Permis de démolir :

Le permis de démolir est un acte administratif permettant à l'administration de vérifier qu'un projet de démolition respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

Notre commune a institué ce permis par délibération du Conseil municipal.

Les règles relatives au PLU sont à votre disposition dans leur intégralité sur le site internet de la commune. À la lecture de ce document, pour ne pas faire d'erreur d'interprétation et si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme de la Mairie.

Affichage des autorisations d'urbanisme :

Le bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme (un permis de construire par exemple), doit afficher sur son terrain, un extrait de cette autorisation. L'affichage se fait grâce à un panneau devant contenir impérativement certaines informations. Il est apposé pendant toute la durée des travaux et sert de point de départ aux recours des tiers.

✦ A NOTER :

L'autorisation d'urbanisme est affichée en mairie dans les 8 jours qui suivent sa délivrance.

L'affichage se fait grâce à un panneau rectangulaire, dont les dimensions doivent être supérieures à 80 cm. Vous pouvez le trouver notamment dans les magasins de bricolage.

Il doit être installé de telle sorte que les renseignements contenus soient lisibles de la voie publique ou des espaces ouverts au public pendant toute la durée du chantier.

Il doit mentionner :

- votre nom, votre raison sociale ou dénomination sociale,
- la date de délivrance du permis et son numéro,
- la nature du projet et la superficie du terrain,
- l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté,
- le nom de l'architecte s'il est soumis à une obligation de recours,
- les droits de recours des tiers à savoir : « Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R600-2 du code de l'urbanisme). » « Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (art. R600-1 du code de l'urbanisme). »

Il doit également indiquer, en fonction de la nature du projet :

- Pour les constructions : la surface du plancher et la hauteur exprimée en mètre par rapport au sol,
- Pour les démolitions : la surface à démolir.

Permission de voirie

✦ **BON A SAVOIR :** Vous souhaitez occuper temporairement le domaine public (camion de déménagement, mise en place d'un échafaudage...), vous devez solliciter au moins 10 jours à l'avance, un accord préalable à votre mairie (arrêté du maire).

Retrouvez l'ensemble des formalités administratives et documents cerfa sur le site de la ville : rubrique Mairie/Formalités administratives.

Le service urbanisme de la mairie reste à votre entière disposition pour toutes questions et renseignements. Vous pouvez également les contacter par téléphone au 04 67 66 86 15.



Le compte-rendu du conseil municipal du 28 juin 2018 est disponible sur le site Internet de la commune : www.saintgelydufesc.com

SEANCES D'ANGLAIS POUR VOS ENFANTS A PARTIR DE 2 ANS

Découverte et apprentissage de l'Anglais
Soutien scolaire collège - Lycée

Renseignements et inscriptions à partir du 4 septembre

Kiddy's School - Ecole d'Anglais Pour enfants et adolescents

657, Grand' Rue - 34980 Saint Gely du Fesc
www.kiddys-school.fr
06 30 11 13 40

BOX 34 VOTRE BOXEUSE PRO

LOCATION DE BOX DE 2 À 50m²

Particuliers & Professionnels

ST GELY DU FESC - ZAC des Vautes
MONTPELLIER - Parc 2000

Visites sur RDV
04 67 04 87 25

www.box34.fr

Audition Bribes-Hérand
La Solution pour les Malentendants

Appareillage auditif adulte / enfant

Essai gratuit pendant 1 mois *

Réparation et entretien toutes marques

Casque d'écoute TV

Protection anti-eau / anti-bruit sur mesure

Appareils garantis 4 ans

Agréé toutes mutuelles

* sur prescription d'un médecin ORL

34 990 Juvignac 04 67 10 86 24	34 980 Saint-Gély-du-Fesc 04 67 54 97 70
34 660 Courdonterral 04 99 51 74 51	34 470 Pérols 09 52 22 94 68
	34 150 Gignac 09 73 28 69 37

DEVIS GRATUIT

ABACA
SERRURIER & VITRIER

"AU SERVICE DE VOTRE SÉCURITÉ ET DE VOTRE CONFORT"

| MENUISERIES PVC & ALUMINIUM |
| SERRURERIE | VITRERIE |

VOLET ROULANT	RIDEAU MÉTALLIQUE
PORTE DE GARAGE	PORTE BLINDÉE
AUTOMATISME	SYSTÈME D'ALARME

22 rue du Pica Talen - 34980 SAINT-GÉLY-DU-FESC

04 67 81 04 04
contact@serrurier-montpellier.com
www.serrurier-montpellier.com

Bienvenue aux nouveaux Saint-Gillois !

Afin de présenter la commune aux nouveaux habitants, la municipalité organisera une réception de bienvenue le 20 septembre prochain. Si vous venez d'emménager sur la commune, vous êtes invités à vous faire connaître en contactant le service communication-animation-culture au 04 67 66 86 08.

Opération tranquillité vacances

Pour partir en vacances l'esprit tranquille, vous avez la possibilité de prévenir la police municipale de votre absence. Dans le cadre de l'Opération tranquillité vacances, les agents font des passages fréquents à proximité de votre domicile.

Cette surveillance se fait de jour comme de nuit. Les agents interviennent en cas de problèmes particuliers. Le contrôle de l'habitation se fait uniquement de la voie publique.

Ce service est entièrement gratuit et fonctionne toute l'année. Vous devez, à cet effet, vous présenter au bureau de la police municipale, ou envoyer la fiche d'inscription mise à votre disposition sur le site internet soit par voie postale soit par mail.

Infos : Police municipale : 06 86 68 90 75 - 04 67 66 86 23

Prévention canicule !

La tenue d'un registre nominatif permet d'organiser, en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, un contact périodique avec les personnes recensées, afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Sont concernées par cette opération, lorsqu'elles résident à leur domicile : les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, et les personnes adultes handicapées. En mairie, un formulaire de déclaration est mis à la disposition de la personne intéressée, de son représentant légal ou d'un tiers (parent, voisin, médecin traitant, service de soins à domicile...).

L'inscription sur le registre demeurant valable d'une année à l'autre, les personnes ayant déjà été recensées n'ont pas à renouveler leur demande. Les renseignements fournis sont confidentiels et ne pourront être communiqués qu'à Monsieur le Préfet, dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'alerte et d'urgence.

Jusqu'au 31 août, la plate-forme téléphonique "canicule info service", au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), est accessible du lundi au samedi de 8h à 20h.

Avis aux artificiers en herbe

Depuis l'arrivée de l'été, les engins explosifs évoluent en puissance, et ce, malgré la vente interdite aux mineurs, et représentent souvent un réel danger.

En raison des nuisances occasionnées sur la commune et des risques encourus (blessures des usagers, risque important d'incendie...), les tirs de pétards et d'artifices divers font l'objet d'une surveillance accrue, leur utilisation étant interdite sur la voie publique.

La responsabilité des parents peut être engagée en cas d'incident ou accident.

Fête de l'école maternelle Patus

L'équipe pédagogique de l'école maternelle Patus remercie les commerçants et les entreprises qui ont gentiment participé au succès de leur fête. « Grâce à vos dons, la fête de notre école a rencontré un vif succès et les bénéfices réalisés ont été reversés à la Coopérative scolaire, ce qui nous permet de mieux équiper l'école et donc d'en faire profiter nos élèves. Vous remerciant encore de votre participation, nous tenions à vous faire part de notre profonde gratitude. »

Mosaïque Chœur du Pic

La chorale Mosaïque Chœur du Pic tient à remercier sincèrement le public nombreux et enthousiaste qui est venu partager avec elle son concert de fin d'année.

Un autre projet se dessine, ambitieux, pour la saison prochaine : celui d'un spectacle offrant une variété musicale et visuelle organisée autour d'un choix de chants engagés. La chorale recherche d'ailleurs quelques voix supplémentaires pour grossir ses rangs et en particulier celles de messieurs. Si vous êtes tentés par la démarche, consultez leur site ou youtube pour entendre quelques chants de leur répertoire et découvrir la vie de leur chorale...

Fête départementale de la randonnée pédestre

Hébergement : appel aux habitants de la commune

C'est sur le territoire du Grand Pic Saint-Loup, à Claret, que se déroulera le dimanche 30 septembre prochain, la Fête de la randonnée pédestre de l'Hérault.

Le Comité départemental de la randonnée pédestre recherche des solutions d'hébergement pour les nombreux bénévoles. Si vous souhaitez en accueillir, vous pouvez contacter Bernard Morin : 06 82 87 12 96 ou bernard.morin@ffrandonnee34.fr.

À l'occasion de cette manifestation, une collecte de denrées alimentaires non périssables sera faite par la Banque alimentaire de l'Hérault. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez apporter les produits alimentaires (lait UHT, plats cuisinés, conserves de viande, de poisson, de légumes) le jour même, à la salle des fêtes de Claret.

Annulation marché de plein air

En raison de la fête locale, le marché n'aura pas lieu les jeudi 23 août et samedi 25 août 2018.

Secours catholique

La boutique du Secours catholique sera fermée du mercredi 11 juillet au lundi 20 août inclus.

**VIVE LA JEUNESSE SAINT-GILLOISE !**

Chaque année, la Fête de la jeunesse est l'occasion pour les jeunes de pouvoir se rassembler, avec l'objectif de se dépenser en s'amusant, sous le regard bienveillant des parents et des animateurs de la commune.

Des bébés, aux ados, en passant par les enfants de 3 à 12 ans, ils se sont tous donné le mot, pour se déplacer en nombre sur le vaste espace de jeux mis à leur disposition.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Les Saint-Gillois sont venus nombreux pour célébrer les premiers jours de l'été à l'occasion de la fête de la musique, le 20 juin dernier.

La jeunesse saint-gilloise était particulièrement bien représentée pour cette 37^e édition, grâce aux performances de L'incroyable Tic Tic Boum, des Petits joueurs, des différents ensembles de l'école de musique

Le Diapason et des danseuses d'Acadance. Deux jeunes filles ont même partagé la scène avec l'association J'ai rendez-vous avec vous pour un agréable moment autour de la chanson française.

Les chorales Mosaïque Chœur du Pic, Chœur Battant et le Chœur des hommes (Tamaloup) ont emporté le public avec leur énergie communicative.

Et pour varier les rythmes et les plaisirs, l'ambiance était également rock'n'roll dans le cœur du village avec Fifty One's, The Shapers, #Stag et Puke.

La municipalité remercie l'ensemble des artistes locaux qui se sont mobilisés pour faire de cet événement une réussite.

**RETRO Express**

Une équipe de foot guadeloupéenne sur la commune, le 10 juin



Auditions de l'école de musique Le Diapason, le 17 juin



Soirée estivale organisée par Cœur de village, le 23 juin

VENTE DIRECTE
Acheter Bio et local

Lou Pâison Bio

BOUTIQUES PAYSANNES

Place du Forum 34980 St-Gély-du-Fesc
04 99 66 83 77

CHANGEMENT D'ADRESSE

Immovance
vos projets à nos côtés

• ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION • NEUF

IMMOVANCE ST GELY
18 Avenue du Clapas
34980 Saint Gély du Fesc
04.67.29.47.96
s.ferrari@immovance.fr

Estimation GRATUITE SANS ENGAGEMENT
Maison - Appartement - Terrain
www.immovance.fr

Pompes Funèbres Aliaga

SARL APF LUC ALIAGA
Conseiller Funéraire
Services funéraires toutes communes

Inhumation & crémation - Pompes funèbres
Marbrerie - Chambre funéraire
Magasin d'articles funéraires

111 Route de Prades - 34980 St-Gély-du-Fesc
Tél: 04 67 75 19 60 Fax: 04 67 79 36 07
Port: 06 72 95 51 24 - apfallaga34@orange.fr

Côté jardin
Fruits et Légumes

'Le 605 Avenue'
Av du Pic-St-Loup
St-GELY-DU-FESC
04 67 84 30 30

OUVERT TOUS LES JOURS SANS INTERRUPTION
sauf le dimanche A.M.

ATOUT BRIDGE SAINT-GÉLY

Créé en 2000, Atout bridge Saint-Gély compte actuellement une cinquantaine de membres, qui pratiquent leur passion pour ce jeu de cartes, dans une ambiance sereine et conviviale, au sein de la Salle Bach des Ateliers d'art.

Il faut savoir que cette association était, à l'origine, constituée "d'amis bridgeurs", qui prenaient plaisir à se retrouver "chez les uns, chez les autres". Mais rapidement, le groupe s'est agrandi et ses membres ont désiré faire des tournois, tout en conservant leurs valeurs intrinsèques de convivialité et de partage. « Ils permettent d'améliorer la qualité du jeu et de pouvoir se comparer entre joueurs », explique le président Pierre Caisso.

L'activité se déroulait alors dans la salle de réunion du presbytère, avec un nombre croissant de pratiquants. Mais rapidement, les conditions matérielles de cette salle n'étaient plus adaptées à leur organisation. « La rotation des équipes qui changent de tables toutes les demi-heures nécessitait davantage de place ». C'est donc en 2001, que l'association a migré aux Ateliers d'art, dans la zone sportive de la Rompude. Elle en a profité pour s'équiper progressivement en nouveau matériel. Puis, s'est ensuite posée la question d'une éventuelle affiliation à la fédération française de bridge. La majorité des adhérents a alors fait

le choix de rester indépendant, « pour garder l'ambiance cordiale du club, "le résultat" n'étant pas au cœur des préoccupations ».

À leurs tables, il y a toujours une place !

Les membres d'Atout bridge Saint-Gély accueillent les nouveaux joueurs à bras ouverts. Ils intégreront naturellement les tournois organisés tous les lundis et jeudis, de 13h30 à 18h. Grâce à la pratique de ce loisir, ils en profiteront pour tester leurs mémoires, tout en s'amusant, « dans "le sérieux" d'une partie de bridge, avec des joueurs passionnés et enthousiastes, mais sans prétention ». Ils trouveront en plus aisément leur place, puisqu'il n'y a pas de paire constituée, chacun pouvant s'inscrire et jouer avec tout le monde.

Si le club est autonome, il suit bien sûr les règles officielles, bénéficie des supports de la fédération et respecte son éthique. À la fin de chaque partie, des fiches ambulantes sont collationnées et traitées avec le logiciel de la "fédé", pour que chacun puisse se situer par rapport aux autres et mesurer les progrès accomplis.

**Contact : 197, allée des micocouliers
34980 Saint-Gély-du-Fesc - Tél. : 09 50 21 85 82**

Le bureau : • Président : Pierre Caisso
• Trésorière : Christiane Caisso
• Secrétaire : Alice Baumel



Un début de règles...

Le bridge se joue à quatre ; chaque joueur est qualifié par un terme issu des points cardinaux. L'équipe (la paire de joueurs) appelée "Nord-Sud" joue contre l'équipe placée en "Est-Ouest".

L'objectif de chaque équipe est de marquer le plus grand nombre de points possible, en réussissant, ou en faisant échouer un contrat, c'est-à-dire une promesse faite par une des deux paires de réaliser un certain nombre de levées. Pour aboutir à un contrat, les quatre joueurs passent par une séquence d'enchères. Chacun leur tour, ils ont la possibilité de proposer un contrat, associé ou pas à une couleur d'atout. C'est le camp du joueur qui a émis l'enchère la plus forte qui le joue. On parle de camp déclarant.

ACTU

Culture

Saison culturelle la Devoiselle



Restant fidèle à ses fondamentaux en accueillant des compagnies ou artistes professionnels locaux, la saison culturelle continue peu à peu, au fil des éditions, à fidéliser un public toujours plus nombreux.

Alors que la Compagnie de danse Didier Théron a clôturé la première partie de cette nouvelle édition en faisant salle comble, la saison se poursuivra en musique le 5 octobre prochain.

Trio Joël Allouche, Louis Winsberg et Jean-Luc Lehr « Dreams »

Vendredi 5 octobre, à 20h30

Salle culturelle Espace Georges Brassens

Entrée 10 € / Tarif réduit : 5 €*

Concert proposé par la municipalité

Ensemble vocal et instrumental de Montpellier « Antonio Vivaldi, ferveur et génie ! »

Vendredi 16 novembre, à 20h30

Salle culturelle Espace Georges Brassens

Entrée 8 € / Tarif réduit : 5 €**

Concert proposé par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, en partenariat avec la municipalité.

Collectif À Sens Unique « Mule »

Vendredi 14 décembre, à 20h30

Salle culturelle Espace Georges Brassens

Entrée 8 € / Tarif réduit : 5 €**

Spectacle présenté par l'association Melando, dans le cadre des 8^{es} rencontres des cultures en Pic Saint-Loup. Proposé par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, en partenariat avec la municipalité.

*Tarif réduit : • toute personne réservant le billet au moins 15 jours avant le spectacle • les moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, étudiants, titulaires de l'allocation adulte handicapé (sur présentation d'un justificatif) • les groupes de plus de 10 personnes et sur réservation uniquement • les membres d'une collectivité ou d'un comité d'entreprise (sur présentation d'un justificatif).

**Tarif réduit : • pour les étudiants, bénéficiaires des minimas sociaux, demandeurs d'emploi, carte Pass Pic (sur présentation des justificatifs). Gratuité pour les moins de 8 ans.

FÊTE NATIONALE

Vendredi 13

21h00 : distribution de lampions sur le parking du Forum

21h45 : retraite aux flambeaux animée par la fanfare Jazz band

22h30 : feu d'artifice sur le stade Jérôme Zammit

23h00 : bal Républicain avec l'orchestre "Sankara"

Samedi 14

11h20 : rassemblement en Mairie avant le dépôt de gerbe à la Stèle du souvenir



43^e FÊTE LOCALE !

Jeudi 23 août

Dès 16h30 : fête foraine – Esplanade du Devois

16h30 : concours de boules local équipes montées 100 € + les mises

18h00 : abrivado / bandido - manade Tommy MAIRE

18h45 : ouverture de la 43^e fête - défilé des bandes

21h00 : Festival d'encierro - manade Tommy MAIRE & Manade ALAIN

22h15 : Soirée DJ animée par BERNARD SONO ANIMATION, Salle polyvalente Espace Georges Brassens

Vendredi 24 août

Journée animée par la Peña « Los Sombros »

Dès 16h30 : fête foraine – Esplanade du Devois

12h00 : abrivado - manade VELLAS

14h00 : animation inter bandes

15h00 : concours de boules réservé aux enfants (12 ans maxi)

15h30 : spectacle « années YéYé » avec la compagnie Les Folies douces, Salle culturelle Espace Georges Brassens

16h30 : concours de boules local équipes montées 100 € + les mises

18h00 : bandido - manade VELLAS - concours d'attrapaires : 4 équipes maximum réservé aux + 18 ans

18h30 : apéritif offert par la municipalité parc de Fontgrande

19h00 : disco boom pour les 2 - 12 ans – Grand'Rue

21h30 : encierro - manade VELLAS

22h00 : bal à Papa avec l'orchestre DIKA AND CO, Salle polyvalente Espace Georges Brassens

Samedi 25 août

Journée animée par la Fanfare « Los Néblats »

Dès 16h30 : fête foraine – Esplanade du Devois

09h00 : distribution du fougasset dans le vieux village

09h30 : concours de belote (espace restauration)

12h00 : abrivado - manade RAMBIER

13h30 : arrivée du Fougasset

14h00 : animation inter bandes – « Apéro Mousse », scène Grand'Rue

15h00 : mini-ferme et promenade à poney dans le Bois de la vierge (face à la Mairie) Fin du jeu concours de dessin

15h30 : concours de boules en doublette 200 € + les mises

16h45 : spectacle pour enfants avec CLOWPANETS dans le Bois de la Vierge (à côté de la mairie) Résultat du jeu concours de dessin des 2 catégories

18h00 : lâcher de chevaux, roussetaire l'élevage des SALINES

19h00 - 21h30 : concert HEADS OF, scène Grand'Rue

21h30 : encierro – manade ALAIN

22h00 : Dj Philippe Duval, scène Grand'Rue

22h15 : bal avec l'orchestre EDEN, Salle polyvalente Espace Georges Brassens

Dimanche 26 août

Journée animée par la Peña « Mithra »

Dès 16h30 : fête foraine – Esplanade du Devois

09h30 : concours de belote (espace restauration)

11h30 : lâcher de 51 taureaux - manade LAFON

14h00 : animation inter bandes

15h30 : concours de boules en tripléte 200 € + les mises

17h00 : 27^e concours d'abrivados, 5 manades : LAFON, RAMBIER, VELLAS, Tommy MAIRE, COMBE DOUCE.

21h30 : encierro - manade CHABALIER

22h15 : bal avec l'orchestre LES MÉDITERRANÉENS, Salle polyvalente Espace Georges Brassens

Lundi 27 août

Journée animée par la Peña « Les Rébousiers »

Dès 16h30 : fête foraine – Esplanade du Devois

12h00 : abrivado - manade COMBE DOUCE

13h30 : repas organisé par le Comité des fêtes Menu : salade fraîcheur - blanquette de taureau - fromage - dessert - café. 15 € / pers, places limitées, inscriptions au bar l'Affenage à partir du jeudi 23/08/2018

18h00 : bandido - manade COMBE DOUCE

21h30 : encierro - manade Tommy MAIRE

22h15 : bal avec l'orchestre PAUL SELMER, Salle polyvalente Espace Georges Brassens

02h00 : La Louisette, clôture de la 43^e Fête

Languedoc

GRANULATS

AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS
ENROCHEMENT, PIERRE A BATIR, GRAVILLONS, SABLE

Carrière du Grand Autas
BP 11
34 981 SAINT-GÉLY-DU-FESC

RENSEIGNEMENTS AU 04 67 84 25 80



Vous allez adorer
revenir chez vous !

shiva.fr

À St-Gély-du-Fesc × 407, Grand'Rue × 04 67 58 49 95

MÉNAGE
ET REPASSAGE
À DOMICILE

shiva

KARATÉ

Yanis Essbahé sur le podium du championnat de France !

Après une saison sans faute au niveau régional et au sein de la sélection "Collectif Hérault", Yanis est grimé sur la troisième marche du championnat de France combat chez les minimes de moins de 55 kg, le 28 avril dernier.



Yanis Essbahé a terminé sa saison par une deuxième place en Coupe de France zone Sud, le 16 juin dernier.

Lors de cette compétition nationale, Yanis a retrouvé des adversaires "de taille", d'un niveau tactique et technique plus élevé que d'habitude. Mais son excellente préparation physique au sein du Budokan avec Maître Lala Rakotobe a fait la différence. Yanis a remporté les quatre premiers combats « haut la main et avec beaucoup de panache », sous le regard attentif de son coach Nouk Remond, « avec qui il avait élaboré une stratégie offensive payante ». En difficulté lors de la demi-finale, il est arrivé finalement à arracher une excellente troisième place, au mental, face à un

adversaire plus expérimenté ! Notons les bonnes performances de son frère Sofiane qui, la même journée, s'est qualifié jusqu'aux quarts de finale de ce championnat très relevé. Le club félicite également Camille Trottet, en catégorie benjamin, pour sa participation au championnat de France Kata.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE BRIDGE SCOLAIRE

Six coupes pour le Bridge club évasion de Saint-Gély !

Lors du championnat régional de bridge scolaire qui a eu lieu le 24 mai dernier, les scolaires du Bridge club évasion ont réussi l'exploit de glaner six coupes, parmi les 200 participants présents !

Concourant pour la quatrième année consécutive, le club était cette année représenté par trois paires, une de collégiens et deux de lycéens. Dans leurs catégories respectives, Antoine Grangier et Louis Campos ont terminé premiers sur quarante-six. Anne-Louise Barbe et Solène Dumont sont arrivées premières, Rémy Briand et Robin Davenne sont quant à eux montés sur la troisième marche. « Le carton est donc plein, avec six coupes remportées et quatre tickets pour les finales nationales qui ont eu lieu les 3 et 6 juin à Paris », se félicite le président Jean-Luc Greco. Lors de cette compétition, les élèves de 1^{re} année en 6^e et 5^e ont terminé 47^e sur 77 et les cadets, en seconde 9^e sur 45.

LA GRS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE UFOLEP



La section GRS du Foyer rural a réussi la performance de qualifier six équipes pour les championnats de France du 19 et 20 mai à Flancourt (78).

Parmi ces formations, deux d'entre elles sont même parvenues à devenir vice-championnes de France ! Il s'agit du duo composé de Lisa Gracia et Margot Joyer. Rappelons qu'en début d'année, Solène, Clémence, Amélie, Claire, Estelle, Lisa et Margot avaient été sélectionnées pour le championnat de France individuel.

La section compte au total pas moins de 140 gymnastes, de 13 à 19 ans. Pour arriver à un tel niveau de performance, « elles s'entraînent avec beaucoup d'implication trois fois par semaine avec leurs professeurs, Cécile Canovas, Sandy Mercier, Camille Crouzet et Séverine Genevois », explique la présidente de l'association Jacqueline Courtois.

ATELIERS SENIORS

Le mois de septembre sonnera l'heure de la reprise des ateliers pour nos aînés ! Certains d'entre eux ont tenu coûte que coûte à maintenir leur effort, en poursuivant leurs activités physiques adaptées* en juillet, grâce à l'opération "Pas de vacances pour la santé".

- Activités physiques adaptées (65 ans et +) : les mardis et vendredis de 14h à 15h15, à partir du 14 septembre. Réunion d'information pour tous le mardi 11 septembre. Certificat médical obligatoire
- Qi-Gong (55 ans et +) : les lundis de 16h30 à 17h30, à partir du 17 septembre.
- Mémoire (65 ans et +) : les mardis, à partir du 18 septembre
 - Mémoire (débutants), de 9h30 à 10h30
 - Mémoire (mémoire avancée), de 10h30 à 11h30
- Créativité (65 ans et +) : un mercredi sur deux, de 14h à 16h30 à partir du 19 septembre.
- Informatique (60 ans et +) : les mercredis de 9h30 à 11h30, à partir du 26 septembre.
- Retouche photos (60 ans et +) : les mardis de 9h30 à 11h30, à partir du 2 octobre.

Infos/Réservations : 04 67 66 86 08

Erratum : * À noter qu'il n'y a pas d'engagement sur tout le mois, mais bien une inscription de 2,50 € par séance.

NOUVEAUTÉ - Réflexologie palmaire

À la rentrée, la municipalité proposera aux seniors de plus de 65 ans des moments de détente, grâce à des séances individuelles de réflexologie palmaire.

Cette méthode de soin repose sur la stimulation de points réflexes spécifiques, dans le but de soulager des douleurs, agir favorablement sur des affections et favoriser notre potentiel d'auto guérison.

Plus de précisions dans le Dialog' de septembre. Nombre de places limité.

EMERG'ENSS

La première session du Parcours santé sport nutrition, proposée par l'association Emerg'enss en partenariat avec la municipalité et financée par la Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie de l'Hérault (CFPPA) a eu beaucoup de succès.

Le nombre de places étant limité, les plus de 60 ans qui n'ont pas pu y participer, pourront se rattraper durant le second semestre.

Le programme de prévention comprend des séances hebdomadaires de tai chi qi gong (le lundi, de 15h à 16h), de self défense (le vendredi, de 14h30 à 15h30) et un atelier mensuel de nutrition (le mercredi, de 10h à 11h15).

Pour le lancement de ce nouveau cycle, le Docteur Christian Bénézis animera une conférence sur la nutrition et le sport le mardi 11 septembre, à 18h, dans la Salle culturelle Espace Georges Brassens. Les inscriptions se feront à cette occasion.



UN SÉJOUR DE RÊVE !

Du 12 au 14 juin, nos aînés ont eu le bonheur de se rendre sur la côte d'Azur, à la découverte de Gourdon, Monaco, Menton et Èze !

La municipalité proposera une nouvelle sortie à la journée au mois d'octobre. Plus d'informations dans le Dialog' de septembre.



A VOTRE ATTENTION...

- En juillet, la bibliothèque sera ouverte pour le prêt des livres, les mardis et samedis, de 9h30 à 12h.
 - En août, elle ouvrira ses portes, les samedis, de 9h30 à 12h.
- Votre bibliothèque reprendra ses horaires habituels à partir du mardi 4 septembre.

CULTURE

Bibliothèque pour tous

Pôle Jeunesse et Culture • 418 Rue du Devois • 34980 Saint-Gély-du-Fesc • Tél. 04 67 84 36 07

ROMAN

- | | |
|------------------------|--|
| ANNE Sylvie | Le Choix de Claire |
| ATWOOD Margaret | Neuf contes |
| BUSSI Michel | Sang famille (Policier) |
| CORNWELL Jessica | Les Pages du serpent (Policier) |
| COURTIN Jean | Le Chamane du bout du monde |
| DESMAZES Yves | Sous le masque du phénix (Policier) |
| GALBRAITH Robert | La Carrière du mal (Policier) |
| GERLACH Heinrich | Eclairs lointains |
| GRANGE Jean-Christophe | La Terre des morts (Policier) |
| GRIMALDI Virginie | Il est grand temps de rallumer les étoiles |
| GRISHAM John | Le cas Fitzgerald |

Juillet 2018

- | | |
|-------------------|---|
| KENNEDY Douglas | La symphonie du hasard T. III |
| KEPLER Lars | Le Chasseur de lapins (Policier) |
| LEVY Marc | Une Fille comme elle |
| LOUIS Edouard | Qui a tué mon père |
| MALAVAL Jean-Paul | Les Gens de Combeval |
| MATTERN Jean | Le Bleu du lac |
| MICHAUD Andrée A | Bondrée (Policier) |
| MONTERO Rosa | L'Idée ridicule de ne plus jamais te revoir |
| MUSSO Guillaume | La Jeune fille et la nuit |
| PUERTOLAS Romain | Les Nouvelles aventures du fakir au pays d'Ikea |
| RUIZ ZAFON Carlos | Le Labyrinthe des esprits |
| SCHILPEROORD Inge | La Tanche |
| STEEL Danielle | L'Appartement |

- | | |
|-----------------|----------------------------------|
| TAL MEN Sophie | De battre la chamade |
| THILLIEZ Franck | Le Manuscrit inachevé (Policier) |
| VLERICK Colette | La Nacre des abers |
| WALSH Rosie | Les Jours de ton absence |

DOCUMENTAIRE

- | | |
|---------------------|--|
| TESSON Sylvain | Un Été avec Homère |
| BDA | |
| ARLESTON Christophe | Lanfeust Odyssey T. 8 – Tseu-Hi la gardienne |
| BLAIN Christophe | GUS - Ernest T. 3 |
| | GUS - Happy Clem T. 4 |
| YANN | Les Mondes de Thorgal : Louve - Raïssa T. 1 |



PERIODIQUE

- | | |
|----------------|--|
| CA M'INTERESSE | La voix : tout ce qu'elle dit de nous N° 448 |
| GEO | Islande N° 472 |
| HISTORIA | Marie-Antoinette : fait-elle coupable ? N° 858 |

Votre agent immobilier local

e.lopez@orpi.com
www.orpi.com

ORPI
SOLUTIONS IMMOBILIERES

Éric LOPEZ
Conseil et Négociation en Immobilier
06 22 31 62 63
Centre Commercial Forum - 34980 Saint-Gély-Du-Fesc

RECHERCHE pour sa clientèle sélectionnée
maisons, appartements, terrains.

TEL: 09 67 60 44 84

AD GARAGE DU POT
108 rue du puech, 34980 Saint-Gély-du-Fesc

RECHARGE CLIMATISATION 59,90€

Offre valable du 9 au 31 juillet 2018

la bonne idée pour l'entretien de votre auto

Ampéris | ABE
ENERGIES

Entreprise d'électricité spécialisée en réseaux secs

149 Allée Saint Exupéry - 34980 SAINT-GELY-DU-FESC
Tel 04 67 58 16 08 - Fax 04 99 58 19 03

Une Fée à domicile

Pour des petits bonheurs au quotidien

Aide au ménage
Aide aux courses
Soutien scolaire
Garde d'enfants
Retour de courses, arrosage de plants...

Promenade d'animaux
Cat & Dog Sitting
Surveillance de parents âgés le temps d'une course, d'un rendez-vous...

Contact
06.58.95.18.21
unefeadomicile@gmail.com

Saint-Gély Avenir

Fonctionnement de la démocratie locale
 Nous interpellons régulièrement la majorité sur le fonctionnement des commissions municipales. Nous rappelons que les élus de notre groupe ont une activité professionnelle et ils vivent au quotidien les mêmes problématiques que leurs concitoyens. Il est donc difficile de se libérer dans la journée pour assister aux commissions ou pour venir étudier les dossiers en mairie.
 On nous rétorque que c'est difficile de demander aux fonctionnaires territoriaux de prolonger leur journée. Il s'agit seulement d'un aménagement horaire qui est imposé par le travail au contact des élus.
 Plus gênant, certaines commissions ne se réunissent pas : écoles et seniors notamment.
 Nous noterons des points positifs comme le fonctionnement de la commission finances. Nous y obtenons un niveau d'information pertinent et même si nous sommes parfois obligés de demander des compléments d'information lors du conseil municipal, on peut saluer le travail d'explication. Le bilan de la Commission d'urbanisme est comparable. Bien qu'il soit difficile de faire valoir un point de vue différent en commission, nous notons des progrès en matière de démarche environnementale et de sécurité pour les usagers des voiries suite à nos prises de position.
 Il est urgent que le fonctionnement des commissions soit amélioré pour que le travail en séance soit utile pour l'intérêt de la commune.
 Gilles Frontin, Fabrice Oger, Véni Michel
 Contact : gilles.frontin@gmail.com

Mieux vivre ensemble à Saint-Gély

Cher(e)s ami(e)s, Saint-Gillois, Saint-Gilloises, les élections municipales de 2020 se rapprochent. Les enjeux pour notre ville sont multiples :

- Développer les transports intra-cité qui sont quasi inexistantes et offrir une vraie liaison sur Occitanie et non pas des bus épisodiques. La navette Saint-Gilloise électrique et gratuite doit voir le jour pour les jeunes et les moins jeunes privés de moyens de locomotion, surtout après 18h00. À Saint-Gély on se croirait au bout du monde parfois !
- Notre ville doit affirmer son envie de loger ses habitants en créant des lotissements communaux accessibles aux jeunes et moins jeunes. Le logement c'est la vie. Il faut avoir cette envie, ce qui n'est pas le cas de l'actuelle majorité !
- Avoir la volonté de développer des infrastructures innovantes et qui servent à différents types de manifestations.
- Reprendre sa place de leader dans la communauté de Communes et demander des comptes car nous payons des impôts dont nous ne voyons aucun retour.
- Développer la fibre et le numérique
- Etc.

Ces projets sont pour vous en 2020 ! Choisissez le futur pas le passé !
 Bonnes vacances !
 Fabrice ARGUEL Conseiller municipal
 06 68 60 23 80 fabricearguel@gmail.com

À gauche toute

Le « JARDIN D'ÉVEIL » en MARCHÉ
 Septembre 2018, une classe de maternelle supprimée au Patut.
 Décision administrative nous dit – on alors que la maternelle ne peut pas être qu'une affaire de chiffres !
 C'est une école à part entière. École première où l'on apprend ensemble, elle joue un rôle fondamental pour garantir la réussite de tous. C'est le seul lieu où se conjuguent accueil et apprentissage (unique en Europe). Sous couvert d'une prétendue diversité des talents et d'un bien-être individuel, le ministre veut mettre fin à la transmission d'une culture commune.
 Serait prévu le « jardin d'éveil » pour les 1 à 5 ans où un enseignant coordonnerait des ATSEM responsabilisées : l'attachement (empathie, amour des enfants) primerait sur le diplôme d'enseignant. Parler de développement personnel est une habile manœuvre mais un mensonge social, au même titre que l'égalité des chances transformant les différences en inégalités. L'entrée dans l'apprentissage n'est pas naturelle et spontanée. Réduire l'ambition de la maternelle au développement des capacités "naturelles" c'est casser l'école commune au profit du marché des écoles parallèles (pédagogies alternatives). L'entre-soi ?
 JM Lalande 0677206526

Saint Gély Bleu marine

24 MARS-12 MAI : DE NOUVEAUX ATTENTATS TERRORISTES !
 Depuis 2015, notre Pays est victime d'attentats, responsables de plus d'un millier de blessés et de morts. Ces attentats sont quasiment tous le fait de musulmans revendiqués. Aujourd'hui Mohamed est le prénom le plus donné en Seine-Saint-Denis. Certes St-Gély en est loin. Mais prenons garde nous pourrions nous aussi être submergés, tôt ou tard. *Donc il faut arrêter l'immigration, s'opposer au retour des djihadistes et les déchoir de la nationalité, expulser les étrangers délinquants ainsi que les fichés « S » bi-nationaux.* Ces mesures devraient être appliquées par le Président s'il voulait enfin défendre la France et notre Peuple. Sinon aux élections européennes nous aurons un choix clair *entre d'une part l'insécurité, le chômage, l'invasion migratoire* et d'autre part *la sécurité, l'emploi, le pouvoir d'achat et zéro immigration.*
 Par ailleurs, en attendant, localement, la Municipalité ne devrait pas autoriser la construction de logements sociaux sans s'assurer préalablement que ceux-ci ne risquent pas d'être attribués à des personnes indésirables pouvant représenter un danger pour nos concitoyens.
 Ch. GALTIER « chgaltier@orange.fr »

FOCUS

JEAN PASCAL CAUSSARD - Des chiffres, aux lettres

Si Jean Pascal Caussard est un homme de défis, il n'était pour autant pas destiné à se lancer un jour, dans l'écriture d'un roman. En publiant "15 minutes de plus", il nous montre qu'il faut aller au bout de ses rêves et ne pas hésiter à prendre la plume, même si "l'on n'est pas du métier".

Jean Pascal Caussard a pris « un immense plaisir à écrire ! » Pourtant, au départ, son profil scientifique semblait éloigné des prédispositions littéraires jugées nécessaires, à l'écriture d'un roman. Mais pour le bonheur des lecteurs, il a su admirablement bien utiliser ses aptitudes naturelles, à l'écoute de ses passions.

Un récit maîtrisé, au bout du suspense

Ce qui aurait pu être un frein, est devenu un avantage, notamment dans sa capacité à construire son œuvre et à maintenir une idée directrice. « J'ai pu rapidement installer toutes les briques de cette histoire et les ordonner, tout en respectant une réalité historique ». Le plus dur a été de trouver le ciment nécessaire, pour les lier entre elles. Jean Pascal Caussard a donc opté pour un style peu descriptif, sans chapitre. « J'ai préféré laisser le lecteur imaginer les personnages et les environnements, afin qu'il s'approprie davantage l'ouvrage », explique-t-il. Il faut dire qu'avec une structure plus classique, il n'aurait peut-être pas pu maintenir cet incroyable suspense qui se dessine, « jusqu'aux deux dernières pages, qui donnent toutes les réponses à nos questions ». Au total, la gestation de cet ouvrage a duré six ans, en toute discrétion, puisque même ses proches, n'ont appris son existence, qu'au moment du point final !

À l'écoute de ses passions

En le lisant, on retrouve un florilège de ses centres d'intérêt : l'information en général, l'histoire du XX^e siècle, les deux Guerres mondiales et la montagne en particulier. Il a notamment été fortement marqué par son année sous les drapeaux, au cœur des Chasseurs alpins, lui permettant d'accomplir un projet fou, l'ascension du Mont-Blanc ! Guidé par ses passions, Jean Pascal Caussard a procédé à un long travail de recherche. S'il ne s'agit pas d'un livre d'histoire, sa réalisation s'appuie elle, sur des faits et des personnages réels.

Au-delà de "la technique" et de ses sources d'inspiration, l'écriture est devenue pour lui un jeu, révélant même une face cachée de sa personnalité.

Maintenant que ce nouvel auteur saint-gillois a contracté le virus de l'écriture, on peut espérer la sortie d'autres publications, « plutôt des nouvelles, ou des histoires courtes ».

"À la lecture" de cette démarche, si vous sentez monter le désir d'écrire, de mettre sur papier par exemple une histoire familiale, ou un roman ; quel que soit le genre littéraire, n'hésitez plus ! « Osez ! L'histoire n'est pas intéressante ? Si ! Elle l'est pour soi, donc potentiellement pour d'autres », s'enthousiasme Jean Pascal Caussard, qui « admire désormais encore plus le travail des écrivains ».



Le pitch : "Je dispose de 15 minutes de plus... Comment ce message m'est apparu, je ne saurais le dire... Je ne l'ai pas lu, ni entendu, ni même vu. Il est simplement arrivé comme une phrase silencieuse, il s'est imposé à moi, il s'est insinué de lui-même dans mon esprit. Pas de mots pour le dire, juste une information brute, sans explication, sans fioriture, sans fondement..." Alexandre ne sait pas ce qui lui arrive, mais une chose est sûre : il est d'une lucidité extrême, sa mémoire touche à la perfection. Il n'a alors qu'un but, mettre à profit ces étonnantes capacités pour découvrir comment s'est terminé ce qu'il a entrepris il y a 10 jours. Il doit savoir ! Mais rapidement, il comprend que c'est toute sa vie qu'il doit revivre. De son enfance à aujourd'hui, de sa Bourgogne natale aux Alpes, de la paix de l'entre-deux-guerres au fracas du second conflit mondial, du journalisme à la Résistance. Mais qu'a-t-il fait de si important à ses yeux ? Connaîtra-t-il le dénouement de sa propre histoire ? Et pourquoi cette cruelle injonction de temps lui est-elle infligée ? Face aux questions, une seule certitude : il doit retracer 20 ans de sa vie en seulement 15 minutes. Pas une de plus.
 Jean Pascal Caussard - Tél. 06 22 88 07 94 - jpcaussard@gmail.com

Art'Danses

Art'Yoga

97 rue du Devois St Gély
 06 76 28 71 79
 artdanses.com

À votre service depuis 1978

Atelier 19

Stores - Menuiseries - Pergolas

490 route de Mauguio - Les Garrigues
 34130 Saint-Aunès

04 67 60 65 72 www.atelier19.fr

LA FÊTE LOCALE - Du jeudi 23 au lundi 27 août

Temps fort de la vie saint-gilloise, la fête locale regroupe aficionados et curieux, venus parfois de loin, pour partager de formidables instants de convivialité autour de la passion de la bouvine.

Encierros, bandidos, abrivados, concours de pétanque, spectacle pour enfants, mini-ferme et promenade à poney, bals à orchestres et soirées DJ... les membres du Comité ont réalisé un programme de folie !



Le Fougasset

C'est notre tradition ! Chaque année, durant les trois jours précédant la fête, les bandes de jeunes viennent frapper à la porte des Saint-Gillois, pour leur proposer le Fougasset, une succulente petite brioche légèrement parfumée à la fleur d'oranger et saupoudrée de sucre perlé. « Elle est pour nombre de Saint-Gillois une madeleine de Proust, annonçant l'arrivée de bons moments à partager en famille et entre amis », explique Nicolas Vieilledent, président du Comité des fêtes. « Les jeunes se démènent pour le distribuer, en remettant au passage le programme ». Aucun prix n'est fixé. Il en va du bon vouloir de chacun, sachant que l'ensemble des donations est utilisé par le Comité des fêtes, « pour l'organisation, la sécurisation et la pérennisation des festivités locales ». L'association vous invite donc à ouvrir votre porte à ces « joyeuses bandes », aussi bruyantes que sympathiques, afin de partager en leur compagnie, un agréable moment d'échanges.

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Samedi 8 septembre, de 10h à 17h. Espace Georges Brassens.

L'enjeu de cette manifestation dédiée à nos chères associations est très important ! La journée des associations permet à tous les membres de la famille d'avoir un aperçu exhaustif des activités proposées sur notre commune, puis de s'inscrire.

Près de 80 associations tiendront un stand, afin de vous présenter leurs activités, dans les domaines de la santé, la solidarité, la culture, le sport, ou encore les festivités. À la sortie, vous aurez toutes les cartes en mains, pour pouvoir démarrer la rentrée de septembre sur les chapeaux de roues et planifier vos activités tout au long de l'année.

LES KM DE SAINT-GÉLY

Le temps d'une course, notre commune est la piste de jeux des nombreux accros d'endurance, comme des sportifs occasionnels. Différents circuits sont prévus, offrant ainsi à chacun la possibilité de s'exprimer pleinement, selon ses aptitudes.

Les plus entraînés se presseront sur 8,7 km et 15 km de course, avec un parcours mixte, entre chemins, sentiers, sous-bois et rues de la commune ; et les adeptes de la marche nordique évolueront sur une distance de 9 km. Les deux épreuves sont classantes pour le Challenge du Grand Pic St-Loup.

Quant aux enfants, ils se mesureront sur de plus courtes distances, 3 000, 1 500 et 500 m. Ceux scolarisés sur la commune feront gagner des points à leurs établissements dans le cadre du challenge inter-écoles. Enfin, enfants et parents se défieront sur la course intergénérationnelle.

A noter que l'autosuffisance en eau est privilégié, le nombre de gobelets plastique est donc limité.

Programme

- **08h50 : marche nordique** : 9 km
5 € (reversés à une association caritative. Chaque participant qui terminera la course sera récompensé)
- **09h00 : courses enfants**. 3 000 m, 1 500 m, 500 m, 300 m (course des générations) *Gratuit*
- **10h00 : courses adultes**
15 km & 8,7 km
15 km : 10 €/15 € le dimanche
8,7 km : 7 €/10 € le dimanche



Inscriptions

Pré-inscriptions et inscriptions en ligne vivement conseillées, jusqu'au 7 septembre, à 22h : www.3wsport.com

Ou inscriptions sur place : Espace Georges Brassens, à St-Gély-du-Fesc. Samedi 8 septembre, dimanche 9 septembre dès 8h, (jusqu'à 30 min avant le départ) - Limité à 1 000 coureurs

Nombreuses récompenses et animations (course d'orientation...)

Infos : mairie@saintgelydufesc.com - 06 42 32 30 50
sylvain.alet@gmail.com

www.saintgelydufesc.com/ www.3wsport.com
Facebook – événement "Les km de St-Gély"

AGENDA

JUILLET

Jusqu'au vendredi 20

Tournoi Open du Tennis club St-Gély
Zone sportive de la Rompude

Du vendredi 6 au dimanche 8

Run in tour organisé par le "Run in Pic Saint-Loup"

Course à étapes – 5 épreuves le samedi 7 à Saint-Gély

Inscriptions (limitées à 300 coureurs).

85 € en individuel et en équipe de 3 (28 € par coureur)
Voir Dialog' juin

Vendredi 13

Fête du 14 juillet

21h00 : distribution de lampions sur le parking du Forum
21h45 : retraite aux flambeaux animée par un groupe musical
22h30 : feu d'artifice sur le stade Jérôme Zammit
23h00 : bal Républicain avec l'orchestre "Sankara"

Samedi 14

Fête du 14 juillet

11h20 : rassemblement en Mairie avant le dépôt de gerbe à la Stèle du souvenir

AOÛT

Du jeudi 23 au lundi 27

Fête locale organisée par le Comité des fêtes

Manifestations taurines, manèges, forains, bal, spectacles enfants, mini-ferme et promenade poney... Voir ci-dessus et page 5

SEPTEMBRE

Samedi 8

Journée des associations organisée par la municipalité

Espace Georges Brassens, de 10h à 17h
Renseignements et inscriptions
Buvette sur place. Voir ci-dessus

Dimanche 9

Manifestation sportive "Les km de Saint-Gély"

4 courses au programme :

- Gratuit pour les enfants : 3 000 m, 1 500 m, 500 m, 300 m (course des générations)
- Marche nordique (9 km) : 5 € reversés à une association caritative
- 15 km : 10 € prévente/15 € sur place (le dimanche)
- 8,7 km : 7 € prévente/10 € sur place (le dimanche)

Pré-inscriptions et inscriptions en ligne recommandées : www.3wsport.com ou sur place le samedi 8 et le dimanche 9. Voir ci-dessus

Mardi 11

Conférence "Nutrition et sport" par le docteur Christian Benezis

Présentation du dispositif Parcours santé sport nutrition (à destination des 60 ans et plus) organisée par Emerg'enss. Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 18h. Voir page 6

Du vendredi 14 au dimanche 16

Représentations théâtrales organisées par la compagnie Entr'acte

Salle culturelle Espace Georges Brassens

Vendredi 14

20h30 : "Couple passionnément" - sketches

21h00 : "Week-end Studieux" - pièce d'Eric Beauvillain jouée par les ados de la Cie

Samedi 15

20h30 : "Couple passionnément" - sketches

21h00 : "Brigade financière" - pièce de Hugues Leforestier

Dimanche 16

15h00 : "Week-end Studieux" - pièce d'Eric Beauvillain.

16h30 : "Couple passionnément" - sketches.

17h00 : "Brigade financière" - pièce de Hugues Leforestier

Tarifs : 5 € pour "Week-end Studieux" - 7 € pour "Brigade financière" - 10 € pour les deux
Infos et réservations : 06 83 40 29 44

Samedi 22

Soirée festive avec et pour l'Afrique organisée par Maia et Avenir Togo

Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 19h
Contes africains, concert, exposition-vente d'artisanat, restauration, buvette...

Dimanche 23

"Le grand concert des Petits joueurs" organisé par les Petits joueurs

Avec la participation de l'Incroyable Tic tic boum et des artistes professionnels parrains de l'association
Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 17h
Entrée libre. Infos : 06 35 33 96 84 (Patrice Coppin)

GGL AMÉNAGEMENT

LA MARQUE du terrain à bâtir

100% terrain à bâtir

www.ggl-groupe.com
0 499 614 514

SAUR

DISTRIBUTION ET GESTION DE L'EAU

Secteur Cévennes Pic St-Loup
Rue de l'Aven - ZAE Les Verries
34985 SAINT-GÉLY-DU-FESC CEDEX

• Travaux d'équipement et de canalisation • Gestion des boues d'épuration
• Entretien des fosses septiques • Services aux industriels • Irrigation

SERVICE CLIENTÈLE : 04 34 20 30 01

www.saur.com

ST-GÉLY PRATIQUE

ALLO LA MAIRIE...	(NUMEROS DIRECTS)
ACCUEIL-RENSEIGNEMENTS :	04 67 66 86 00
ANIMATION JEUNESSE ET SPORT :	04 67 66 86 08
COMMUNICATION :	04 67 66 86 09
FINANCES :	04 67 66 86 10
URBANISME :	04 67 66 86 15
ÉQUIPEMENTS :	04 67 66 86 16
	06 86 68 90 75
POLICE MUNICIPALE :	06 86 68 90 75
CABINET DU MAIRE :	04 67 66 86 02
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES :	04 67 66 86 03
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :	04 67 66 86 03
TÉLÉCOPIE :	04 67 66 86 27
ADRESSE INTERNET :	www.saintgelydufesc.com
ADRESSE COURRIEL :	mairie@saintgelydufesc.com
EN CAS D'URGENCE...	
MÉDECINS DE GARDE :	15
PHARMACIES DE GARDE (24h/24 et 7/7) :	3237
GENDARMERIE :	04 67 91 73 00
URGENCE SÉCURITÉ GAZ (n° vert) :	0800 47 33 33